



# Intervention syndicale

N° 17 - 30 MARS 2026

## ÉDITORIAL : Enseignement public : les enjeux politiques de la grève du 31 mars.

L'enseignement public en France est un enjeu politique et social central, à la fois du point de vue budgétaire, du point de vue institutionnel, du point de vue de la place de la jeunesse, et du point de vue du rapport de force entre salariat et patronat. Cette place de l'école se retrouve dans tous les pays, mais elle est particulièrement décisive en France en raison d'une histoire particulière : lois scolaires et laïques, mouvements de la jeunesse de mai 68 au mouvement de 2006 contre le CPE (Contrat Première Embauche), en fait le dernier mouvement général de la jeunesse dans ce pays : cela commence à dater et, si nous remettons en perspective le moment présent, force est de reconnaître que les reculs majeurs se sont accélérés sous les présidences Macron, mais que la résistance a repris.

Le recul majeur accompli sous Macron fut en effet la réforme du lycée, éclatant le Bac, et Parcoursup, conditionnant l'entrée à l'université : rappelons que le mouvement explosif de la jeunesse, en 1986, avait « vitrifié » Chirac en imposant le retrait de la loi Devaquet ; or, celle-ci n'était rien d'autre qu'une sorte de Parcoursup non informatique de l'époque : elle a donc fini par s'appliquer.

Pour le patronat, les trois années du lycée et les années d'enseignement supérieur doivent former un continuum placé sous le signe de la spécialisation, de la sélection, et de l'évacuation du plus grand nombre vers la précarité, le Bac cessant d'être la base de nombre de conventions collectives, le socle de bien des concours, et le premier grade universitaire, pour ne plus être qu'une étape diversifiée dans un parcours sélectif qui devrait commencer par l'éloignement des couches les plus prolétarisées, à l'issue du collège.

Nous sommes là dans une logique inverse de ce qui a été appelé la « massification de l'enseignement », combinaison entre la contrainte faite à l'Etat capitaliste de scolariser le plus grand nombre de manière de plus en plus prolongée, et son freinage sur le budget et les moyens pour ce faire, entraînant les classes surchargées et la dégradation matérielle et sécuritaire des conditions d'enseignement et d'études. La prolongation de la réforme du lycée, sans laquelle celle-ci reste tronquée car la masse de la jeunesse continue à passer par le lycée et le supérieur, devait donc être une réforme du collège.

Celle-ci apparut dans le second mandat de Macron, après le semi-échec politique de sa réforme des retraites de 2023 : ce fut le « choc des savoirs », projet systémique, idéologique et emblématique du ministre Attal par lequel celui-ci, tel un météore, fut propulsé de ministre de l'Éducation Nationale à premier ministre début 2024. Le principe central du « choc des savoirs » devait être le tri des élèves dès la 6<sup>e</sup>, en groupes de niveaux les prédestinant à leur destin ultérieur, le Brevet devenant le barrage à l'accès au lycée.

.../ suite page 2

### SOMMAIRE :

- Edito : Enseignement public : les enjeux politiques de la grève du 31 mars. pages 1/2/3
- > 1<sup>ER</sup> MAI CHOMÉ. COURRIER INTERSYNDICAL AUX DÉPUTÉ.E.S .. pages 3/4
- > Le printemps des congrès confédéraux : pages 4/5/6/7
- > International : Rubrique sociale ukrainienne..... page 7

... / ... suite de l'édition page 1



## Communiqué intersyndical du mercredi 25 mars 2026

C'est pourquoi les organisations FSU Créteil, CGT Educ'action Créteil, FNEC-FP-FO Créteil et SUD Education Créteil ont décidé de boycotter le CSA académique du 26 mars.

C'est également pourquoi les organisations FSU Créteil, CGT Educ'action Créteil, FNEC-FP-FO Créteil, SUD Education Créteil et UNSA Education Créteil ont décidé d'appeler les personnels à se réunir dans les écoles, collèges et lycées pour réaffirmer leurs revendications, exiger l'annulation de toutes les suppressions de postes et de classes, exiger l'attribution de tous les moyens nécessaires.

Nous appelons les collègues à décider la grève le 31 mars et à rejoindre la manifestation parisienne.

Roger Chudeau, ancien inspecteur d'académie « gaulliste social » devenu « monsieur école » du FN-RN quand il eut l'âge de la retraite, aspirant ministre de l'Éducation Nationale en cas de gouvernement RN, salua ouvertement, et ironiquement, cette réforme, comme copiée sur le programme du RN.

Après le passage au forceps de la réforme Borne-Macron des retraites en 2023, qui n'avait pas, comme Macron le souhaitait, restauré la force de son pouvoir présidentiel, le choc des savoirs était en fait la seconde manche de son acharnement.

Et une importante résistance s'est alors dessinée, susceptible de s'étendre aux parents, aux amis de l'école publique en général, à la jeunesse, exprimée par le mot d'ordre et l'avertissement « *Nous ne trions pas nos élèves* », attaché à la figure de l'une des trois membres du secrétariat général du SNES-FSU, Sophie Vénétitay : même si le principal syndicat de métier de l'enseignement secondaire n'est pas allé jusqu'à centraliser rapidement le mouvement qui se déployait et dont il était le point d'appui et la colonne vertébrale, en une manifestation nationale au ministère, il apparut néanmoins alors comme un verrou de résistance.

C'est ici le lieu de rappeler que la place particulière de l'enseignement public dans les rapports sociaux et politiques en France est également cause et conséquence de la place particulière des syndicats enseignants, historiquement forts et surtout, unitaires, la FSU (Fédération Syndicale Unitaire) étant, de ce point de vue et malgré les reculs, divisions accomplies, héritière de la FEN (Fédération de l'Éducation Nationale), à savoir une fédération tournée vers la réunification du syndicalisme confédéré sur des bases de lutte de classe, reconnaissant de ce fait, comme la FEN avant elle, le droit de tendance.

Le choc des savoirs devait commencer à s'appliquer précisément au moment où Macron, par la dissolution de l'Assemblée nationale, a tenté d'imposer un exécutif Macron/Bardella. Ceci échoua par la formation du NFP (Nouveau Front Populaire), dans lequel deux centrales syndicales furent un moteur, la CGT et la FSU. Le gouvernement Barnier, minoritaire et illégitime, se fracassa sur une motion de censure en même temps que se produisait une grève massive de l'enseignement public le 5 décembre 2024.

Par conséquent, le budget 2025, laborieusement mis au point sous son successeur Bayrou, neutralisa les quelques 4000 suppressions d'emplois projetées dans l'enseignement public, formellement à l'issue d'une négociation avec le groupe parlementaire PS qui, en échange, ne censura pas son gouvernement, ce qui inaugura la phase de division du NFP entre PS et LFI.

La rentrée 2025 fut marquée par le mouvement du 10 septembre, la chute du gouvernement Bayrou et la formation difficile du gouvernement Lecornu, n° 1 avorté, puis n° 2. L'épée de Damoclès d'un mouvement social de grande ampleur, clairement brandie en septembre, demeura suspendue et donc neutralisée, par la décision politique de l'intersyndicale de ne plus organiser d'action nationale et encore moins d'action centralisée contre le pouvoir, depuis octobre 2025.

Malgré cela, la faiblesse de l'exécutif fut manifestée par une suspension très limitée, mais politiquement significative, de la réforme des retraites, d'un projet de réforme de l'Assurance chômage et par la neutralisation et, de fait, la liquidation, du choc des savoirs. Ni le Brevet barrage, ni les groupes de niveaux, ne survivent, alors que leur mise en place avait commencé à la rentrée 2025. Parallèlement, la mise sous tutelle des lycées professionnels envers le patronat (et des lycées agricoles envers le patronat agricole) se poursuit, mais la réorganisation de la voie professionnelle est marquée de retards et de reculs.

Il s'agit là d'un échec politique majeur des exécutifs macroniens de la V<sup>e</sup> République, au centre duquel se situe la résistance du monde enseignant, et l'existence même, à leur corps défendant pour beaucoup de ses responsables qui ne comprennent pas ou ne souhaitent pas que leur appareil syndical joue ce rôle, du SNES-FSU et de la FSU.

En outre, un sujet monte en puissance massivement : les AESH, Accompagnateurs des Élèves en Situation de Handicap, en fait des accompagnatrices à 94%, où tous les syndicats sont unis pour demander leur accès à un statut de fonctionnaires de catégorie B, revendication bien entendu diamétralement contraire à toutes les politiques publiques de tous les gouvernements depuis des années, et qui a effectué pourtant une récente percée parlementaire, tant le sujet est « porteur » au niveau local et dans la presse régionale. C'est une question tout à la fois statutaire, revendicative et féministe, qui montre bien l'unité des problèmes.

Et avec les AESH se profile la question des AED, les Assistants d'Éducation, avec une revendication similaire à laquelle s'opposent encore les directions du SNES-FSU et du SNEP-FSU au motif (erroné, mais typique cette fois-ci du côté faible d'un syndicalisme catégoriel marqué) qu'elle menacerait la place des CPE (Conseillers Principaux d'Éducation), voire celle des Atsem des écoles maternelles, personnels territoriaux majoritairement féminin elles aussi.

Ayant donc subi une défaite centrale, pratiquement plus totale, en fait, que la suspension-décalage de la réforme des retraites, sur le choc des savoirs, le gouvernement Macron-Lecornu, avec le ministre Geoffrey, a adopté un budget 2026, qui est passé du fait de l'absence d'appel national intersyndical à l'action, avec l'abstention du PS, qui comporte cette fois-ci les 4000 suppressions de postes que l'exécutif n'avait pu faire passer au budget 2025.

Rien de plus concret et en même temps rien de plus politique que tous les enjeux découlant d'un tel budget, donc. Dans l'enseignement public, ils se déclinent sous deux formules : la « *carte scolaire* » et les « *DHG* ». La carte scolaire est la carte départementale des ouvertures et surtout des fermetures de classes et d'écoles. Les DHG, Dotations Horaires Globales, sont la somme des heures hebdomadaires d'enseignement alloués à chaque lycée et à chaque collège. Fermetures de classes et d'écoles et baisses des dotations conduisant à entasser les élèves à 31, 32, par classes en collèges et 35 en lycées et à supprimer tout ce qui n'est pas « obligatoire », voire parfois ce qui l'est, suscitent évidemment des dizaines et des dizaines de mobilisations locales, pas seulement des personnels, mais des parents, des élus défendant l'école publique, des jeunes.

... / ... suite page 3



.../... suite de la page 2

La méthode syndicale ici devrait être : soutenir et/ou impulser toutes ces actions et les réunir, à l'échelle départementale sur les Inspections d'académie, à l'échelle régionale sur les Rectorats, et finalement, à l'échelle nationale, sur le ministère. Or, si vous consultez les sites de toutes les fédérations de l'enseignement, FSU-SNUIPP, SE-UNSA (les deux principaux syndicats des personnels des écoles), FNEC-FP-FO, CGT-Educac'tion, SUD-Education, vous trouverez sans doute quelques mentions des « *actions sur la carte scolaire* » ou sur les dotations, nombreuses ces dernières semaines avec une occupation du Rectorat de Paris il y a déjà un mois, de gros rassemblements et grèves à Lille ou à Marseille, etc., mais jamais, jamais, n'est avancée la nécessité de centraliser ces mouvements portant sur le budget au niveau où cela se décide : ministère et Assemblée nationale.

Beaucoup de syndicats départementaux mènent une bataille conséquente qui conduit tout naturellement à des manifestations et des délégations aux Inspections d'académie, avec syndicats, parents, élus ... mais la démarche élémentaire équivalente au niveau national n'existe pas, sauf partiellement, principalement au niveau du SNES-FSU, dans la mise en discussion de grèves nationales. Il y a là un problème politique clef concernant le rôle revendicatif des syndicats, le même que lors de la réforme des retraites en 2023, à savoir que pour gagner, il faut aller où ça se décide et y concentrer les forces, donc affronter le pouvoir politique.

Il existe d'ailleurs, faut-il ajouter, une manière de ne pas centraliser pour gagner sous couvert de combativité, consistant à vanter les multitudes d' « actions », voire à évoquer des perspectives de « *grève reconductible* » joignant telle localité à telle autre. Cela peut parfois être une étape mais la nécessité d'une centralisation dans l'unité demeure fondamentale.

Or, l'intersyndicale FSU/UNSA/CFDT/CGT/SUD a finalement appelé, à la veille du second tour des municipales, à une grève nationale contre le budget et pour les moyens, le mardi 31 mars. Cette unité réalisée est stratégiquement liée au rôle, à nouveau, de la FSU et en particulier du SNES-FSU. Elle opère d'ailleurs avec un certain retard – il avait d'abord été question du 26 mars – lui-même dû indirectement à des frottements internes au SNES-FSU, liée au refus ou à la peur de certains responsables d'assumer la place tenue de fait par ce syndicat, qui progresse, depuis la défaite du gouvernement sur le choc des savoirs. Une fédération manque à l'appel, la FNEC-FP-FO, qui affiche une plus grande radicalité sur le papier en affirmant que la grève va se déclencher partout dès le 26. Mais les personnels sont attachés au tous ensemble pour être efficaces, et des secteurs importants de FO se joignent à l'appel au 31 mars, comme dans la plus grosse académie de France, Créteil.

Bien entendu, une grève même massive d'un jour le 31 mars ne peut rien régler par elle-même. Mais les grévistes le savent très bien. Ce qui fait l'importance politique du 31 mars est qu'il s'agit de fait du premier mouvement national, et par là central, depuis octobre, et cela juste au lendemain des municipales. Il dessine donc la voie de l'action, de l'unité d'action, de l'unité pour gagner, cela alors que les manifestations de retraités le 2 avril et surtout la lutte contre la remise en cause du 1<sup>er</sup> mai chômé, le 10 avril, le nécessitent aussi. Selon la force de la grève, des manifestations, des assemblées générales, et de la présence de parents, de jeunes, de citoyens, la nécessité d'une manifestation centrale peut se dégager.

Mais à cette étape, cette grève peut et doit être l'occasion d'une revue des forces constatant à nouveau leur existence, pour reprendre confiance après des mois de division médiatique assidue visant à faire croire que nous ne pourrions rien contre l'inéluctable arrivée au pouvoir de l'union des droites avec le RN dans la V<sup>ème</sup> République. **C'est totalement faux et c'est à l'honneur des personnels de l'enseignement public et de leurs sections syndicales de le montrer à nouveau dans ce pays !**



### Communiqué intersyndical du mercredi 25 mars 2026

Depuis plusieurs mois, nos organisations FSU Créteil, UNSA Éducation Créteil, CGT Educ'Action Créteil, SUD Education Créteil et FNEC-FP-FO Créteil dénoncent les choix budgétaires du gouvernement conduisant notamment aux 3256 suppressions de postes du budget et à leurs conséquences locales. Ces choix ne peuvent que dégrader encore davantage un service public d'Éducation déjà exsangue.

Sans surprise, les suppressions d'emplois produisent les effets annoncés et redoutés. Dans notre académie, le constat est sans appel. Dans le second degré, les suppressions de divisions entraînent une augmentation des effectifs dans les classes, l'offre de formation est réduite avec de nombreuses fermetures d'options, le nombre de complément de service augmente... Les vies scolaires sont particulièrement asphyxiées par le manque de moyens fragilisant toujours plus le climat scolaire des collèges.

Dans le 1<sup>er</sup> degré, les 140 ETP en moins pour nos trois départements se sont traduits par des centaines de suppressions de classes et la remise en cause massive du dispositif « 100% réussite » mis en place dans les écoles de l'éducation prioritaire ! Tout montre que l'Éducation paye, encore, un lourd tribut aux choix budgétaires et politiques faits par le ministre et le gouvernement.

Les grèves et multiples actions locales montrent la détermination de nos collègues à dénoncer des choix qui vont à rebours de la nécessaire amélioration des conditions de travail des personnels et d'étude des élèves.

Nous exigeons l'annulation des 3256 suppressions de postes prévues dans le budget 2026, synonyme de dégradation des conditions de travail, de poursuite du déclassement salarial de nos professions et de mise à mal des ambitions émancipatrices du service public d'Éducation. Nous dénonçons les économies budgétaires faites sur le dos de l'école publique, de ses personnels et des élèves alors que l'argent coule à flot pour l'industrie militaire ou pour les cadeaux fiscaux aux entreprises. La variable démographique ne peut être la boussole principale des choix en matière de moyens pour l'Éducation nationale. Cette fuite en avant doit cesser.

C'est pourquoi les organisations FSU Créteil, CGT Educ'action Créteil, FNEC-FP-FO Créteil et SUD Education Créteil ont décidé de boycotter le CSA académique du 26 mars.

C'est également pourquoi les organisations FSU Créteil, CGT Educ'action Créteil, FNEC-FP-FO Créteil, SUD Education Créteil et UNSA Education Créteil ont décidé d'appeler les personnels à se réunir dans les écoles, collèges et lycées pour réaffirmer leurs revendications, exiger l'annulation de toutes les suppressions de postes et de classes, exiger l'attribution de tous les moyens nécessaires.

Nous appelons les collègues à décider la grève le 31 mars et à rejoindre la manifestation parisienne.

## Le 10 avril, à l'Assemblée nationale le projet de loi ultra libéral de remise en cause du caractère férié, chômé, payé du 1<sup>er</sup> mai

*Vous trouverez ci-dessous le message envoyée ce jour à sept autres fédérations syndicales du commerce en vue de l'organisation d'actions communes de défense de ce jour férié particulier :*

## « 1<sup>ER</sup> MAI CHÔMÉ : COURRIER INTERSYNDICAL AUX DÉPUTÉ·ES

*publié le 3 mars 2026*

CFDT, CGT, FO, CFE-CGC, CFTC, UNSA, Solidaires et FSU

Madame, Monsieur les député·es de la République,

La proposition de loi issue du Sénat intitulée « Permettre aux salariés de certains secteurs de travailler le 1<sup>er</sup> mai », présentée le jeudi 22 janvier dernier à l'Assemblée nationale dans le cadre d'une niche parlementaire, n'a pas été soumise au vote et n'a heureusement pas été adoptée. Par obstination, elle va être représentée à l'Assemblée nationale le vendredi 10 avril.

L'ensemble des organisations syndicales avait dénoncé ce texte dont l'objet n'était rien de moins que la remise en cause du 1<sup>er</sup> mai seul jour férié obligatoirement chômé et rémunéré, et symbolique pour les travailleurs·euses en France comme à l'international.

Cette proposition de loi a été défendue sous couvert d'une prétendue insécurité juridique, alors même que les sanctions prononcées chaque année sont quasiment inexistantes. C'est bien une volonté d'étendre la dérogation à de nombreux secteurs professionnels que poursuivait cette proposition de loi, aux dépens des salarié·es mais aussi des petits commerces indépendants de proximité qui pouvaient jusqu'ici déjà ouvrir ce jour-ci sans subir la concurrence des grandes entreprises.

.../... suite page 4

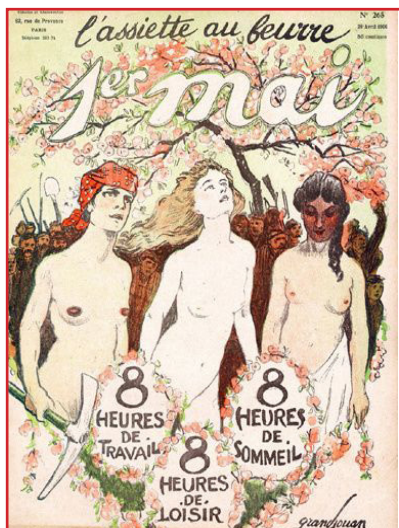
.../... suite de la page 3

L'ouverture de la dérogation au principe du repos rémunéré le 1er mai constitue une première brèche, remettant en cause l'exceptionnalité de cette journée. En effet, l'histoire sociale nous montre qu'à chaque fois qu'un principe est entamé, les dérogations s'étendent progressivement jusqu'à devenir la règle. Le travail du dimanche en est une illustration éclairante : une fois le travail généralisé ce jour-là, les majorations n'ont plus lieu d'être. Quant au « volontariat », ajouté pour rassurer, il n'existe pas réellement du fait du lien de subordination inhérent au contrat de travail, d'autant plus dans les petites entreprises. Comme pour le dimanche, les employeurs obligeront les salarié·es à travailler le 1er mai sous peine de licenciement, ou de non-recrutement pour les nouvelles et nouveaux salarié·es.

Par ailleurs, le 1er mai n'est pas un jour férié comme les autres. Il commémore les luttes pour les droits des travailleuses et travailleurs, marquées notamment par des événements tragiques, comme la fusillade de Fourmies le 1er mai 1891. Remettre en cause le principe de cette journée, c'est remettre en cause plus d'un siècle d'histoire sociale et de conquêtes collectives. Les travailleurs et les travailleuses attendent des député·es qu'ils et elles répondent aux urgences sociales : salaires, emploi, morts et accidents du travail, pas qu'il remette en cause les conquêtes sociales !

Les organisations syndicales CFDT, CGT, FO, CFE-CGC, CFTC, UNSA, Solidaires et FSU vous appellent donc solennellement à vous opposer à toute tentative de remise en cause du 1er mai et à le réaffirmer en rejetant la proposition de loi présentée le 10 avril 2026.

Convaincus que vous saurez accorder toute l'attention nécessaire à notre demande, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur les député·es, l'expression de nos sentiments les meilleurs. >>



*PS : La claque prise en janvier dernier et la mobilisation ont en partie portés leurs fruits comme la dernière mouture de la proposition de loi ne vise plus que les boulangeries mais son adoption constituerait une première brèche et le débat en commission et dans l'hémicycle les 1<sup>er</sup> et 10 avril prochains peuvent élargir cette dérogation.*

## Le printemps des congrès confédéraux :

voici une première participation à la discussion sur le 54ème congrès de la CGT

## 54e congrès percer le brouillard des ambiguïtés

*première approche du congrès confédéral de juin 2026*

*par jean Gersin*

### Préambule

- 01 Nous sommes à un moment de basculement. La crise du capitalisme mondialisé s'aggrave chaque jour et produit toujours plus de dégâts sociaux et environnementaux. Pour garder la main tout en préservant au maximum les profits, le capital se radicalise.
- 02 Le défi posé à l'humanité et à la planète est immense. Comme il l'a fait tout au long de son histoire, notre syndicalisme CGT a l'ambition de construire une intervention syndicale forte, pour ouvrir des perspectives, rassembler, empêcher qu'advienne le pire et gagner le meilleur.

### Pourquoi la rupture avec le capitalisme est un point de passe obligé ?

Dans les citations ci-dessus du projet d'orientation soumis aux délégués des syndicats du 54e congrès, un élan semble donné, dans un **préambule** qui se donne comme une vigoureuse alerte. Mais la force propulsive de cet élan ? Elle se dilue dans l'ambiguïté du « produire français », de la défense nationale de l'appareil productif capitaliste, dans le traitement du Travail... comme s'il était possible de ne pas toucher au pouvoir du Capital, juste le dénoncer.

Certes, est indiqué un moment de « basculement ». Dans le document d'orientation, Il débouche sur une « rupture » avec « les choix néolibéraux » en France et en Europe (**paragraphe 254, ci-dessus en page 6**).

Mais dans la réalité, les basculements du capitalisme se font en ce moment, brutalement, d'un coup, et font émerger un système d'oligarchies, au pouvoir exécutif, comme aux USA. Une déconstruction rapide de l'État de droit, condamné comme une irréversible perte de temps

Comme ce document emprunte le passage des brouillards, il nous semble utile et urgent de commencer la clarification.

### Rupture... avec Amiens ?

Le capitalisme, lui, a bien rompu avec l'État social et la démocratie à l'échelle internationale, dans des proportions partielles ou totales selon les pays. Le bilan de Macron indique un degré de déliquescence avancé de l'État social.

Quant à la rupture avec la démocratie, elle ressort de l'accumulation de législations d'exception intégrées dans le droit ordinaire bien qu'issues des états d'urgence successifs.

Facteur d'accélération, le remplacement de la droite par l'extrême droite, le choix de l'extrême droite par les milliardaires et le patronat, dont le radicalisé Medef, et la radicalisation de corps d'État dédiés à l'ordre indiquent la même tendance.

*.../... suite page 5*

.../... suite de la page 4

De plus, rien dans l'histoire qui s'est déroulée depuis 1906 et la Charte d'Amiens ne vient invalider la thèse fondamentale qui préside à la création et l'établissement de la CGT. Il nous semble utile, indispensable même, de citer l'entière motion adoptée à Amiens, devenue Charte :

« *Le Congrès confédéral d'Amiens confirme l'article 2 constitutif de la CGT\** ».

La CGT groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat.

Le Congrès considère que cette déclaration est une reconnaissance de la lutte de classe, qui oppose sur le terrain économique, les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en œuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière.

Le Congrès précise par les points suivants, cette affirmation théorique.

Dans l'œuvre revendicative quotidienne, le syndicat poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc.

Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'œuvre du syndicalisme : il prépare l'émancipation intégrale qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste ; il préconise comme moyen d'action la grève générale et il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupement de production et de répartition, base de réorganisation sociale.

Le Congrès déclare que cette double besogne, quotidienne et d'avenir, découle de la situation de salariés qui pèse sur la classe ouvrière et qui fait à tous les travailleurs, quelles que soient leurs opinions où leurs tendances politiques ou philosophiques, un devoir d'appartenir au groupement essentiel qu'est le syndicat.

Comme conséquence, en ce qui concerne les individus, le Congrès affirme l'entière liberté pour le syndiqué de participer, en dehors du groupement corporatif, à telles formes de lutte correspondant à sa conception philosophique ou politique, se bornant à lui demander, en réciprocité, de ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe au dehors.

En ce qui concerne les organisations, le Congrès déclare qu'afin que le syndicalisme atteigne son maximum d'effet, l'action économique doit s'exercer directement contre le patronat, les organisations confédérées n'ayant pas, en tant que groupements syndicaux, à se préoccuper des partis et des sectes qui, en dehors et à côté, peuvent poursuivre, en toute liberté, la transformation sociale. »

\* Article 2 du congrès constitutif de la CGT, 1895, Limoges : « *La CGT a exclusivement pour objet d'unir sur le terrain économique et dans des liens d'étroite solidarité, les travailleurs en lutte pour leur émancipation intégrale.* »

*Charte d'Amiens 1906 CGT*

*Adoptée au IX<sup>e</sup> congrès de la CGT en octobre 1906 par 830 voix pour, 8 contre et 1 abstention*

S'il devait être déclaré l'effacement, la relativisation voire la rupture avec cette Charte fondamentale du syndicalisme, cela devrait être débattu, transparent, net, précis, et non par glissements successifs. Dans le brouillard...

## Le moment d'un « capitalisme d'état d'urgence ».

La force fondamentale du capitalisme le pousse vers le néofascisme. Les crises provoquées par la domination du capital sur nos sociétés entraînent le basculement néofasciste en cours.

Un capitalisme faisant une place au partage et à la lutte contre les inégalités - le fonctionnement du capitalisme dans les années d'après-guerre, avec, par exemple, la mise en place de la Sécurité sociale - est devenu aujourd'hui inadmissible pour le capital - exemple, l'insurrection des riches et des patrons contre la taxe Zucman.

Le débat d'urgence ne tolère que deux pôles, la posture des néolibéraux et celle du capitalisme autoritaire. C'est-à-dire deux extrêmes de la perpétuation du capitalisme qui s'accorde sur l'essentiel : il faut tout faire pour soutenir l'accumulation du taux de profit pour les capitalistes.

## Quête obsessionnelle d'accumulation

La quête d'accumulation croissante et infinie de profits est une nécessité vitale pour le capitalisme.

Le besoin d'accumulation croissante et constante est ce qui différencie le capitalisme de toutes les autres formes d'exploitation et de domination. Les capitalistes n'investissent pas dans la production de marchandises pour les marchandises en elles-mêmes, mais pour produire de la plus-value, c'est-à-dire plus de capital. Le capital a pour objectif de se reproduire en s'élargissant.

Le taux de profit doit toujours être en augmentation, sinon, c'est la crise.

- Si cette promesse d'accumulation, qui est le moteur de l'investissement, s'arrête, alors l'investissement s'arrête, il y a une panne générale du système.

- Dans un contexte concurrentiel, la lutte pour amasser des parts du gâteau devient toujours plus forte, car le besoin d'accumulation croît plus vite que le gâteau.

Ça met sous pression les capitalistes et ça entretient ce véritable moteur du système qu'est la quête d'accumulation du capital.

## Mais cette voracité provoque ses propres crises.

Pour produire toujours plus de capital, il faut des gains de productivité permanents. C'est-à-dire produire plus avec moins de travail et donc dégager plus de plus-value. Cela passe notamment par la mécanisation de la production.

Mais cela implique une tension entre la production qui peut sembler capable de se développer à l'infini et le processus de valorisation. Car l'enjeu, ce n'est pas de produire plus, mais d'augmenter en permanence le taux de profit.

Or, plus l'économie est mécanisée, plus ces machines représentent une forte masse de capitaux à investir, et plus cela rend difficile d'assurer cette croissance du taux de profit. C'est pour cette raison que dans le capitalisme tardif, les gains de productivité déclinent et que les taux de profit issus de la production classique de valeur sont sous pression permanente.

.../... suite page 6



.../... suite de la page 5

## En sous-régime

Cela provoque des crises régulières. La crise actuelle de l'économie est en réalité la crise de 2008 dont nous ne sommes toujours pas sortis. Le capitalisme est en sous-régime depuis longtemps.

Pour lutter contre cette baisse tendancielle, le capital a tenté de lancer des contre-tendances favorisant l'accumulation. C'est notamment passé par la mondialisation, par la financiarisation de l'économie et l'accumulation de dettes, mais ces contre-tendances se sont complètement effondrées depuis la crise de 2008.

- **À partir du moment où le capital est en sous-régime, il ne peut plus se permettre de faire de concessions.** Il entre en conflit avec tout, avec les besoins de service publics, avec les besoins humains, avec la nature. Il doit donc tenir la société sous cloche et devenir de plus en plus autoritaire.

- **La force fondamentale qui pousse le capitalisme le pousse aujourd'hui vers une gestion autoritaire, violente, néofasciste, donc une triple impasse.** Une crise économique, une crise écologique, et une crise anthropologique [\*], qui sont insolubles : tenter d'en résorber une en aggrave une autre, du moins dans le cadre du capitalisme...

Le corollaire du besoin permanent d'accumulation, c'est le besoin d'écouler toujours plus de marchandises. Une fois que l'essentiel des besoins des gens sont satisfaits, le capital doit donc continuer de leurs imposer de nouveaux besoins (Exemple le smartphone).

## Hybridation vers la guerre

Dans les investissements autour de l'IA comme dans le démantèlement des services publics ou dans la montée de l'autoritarisme, se dessine « l'hybridation de l'État et du capital », c'est-à-dire un État de plus en plus contrôlé par le capital et prêt à tout pour le sauver.

Cette nouvelle phase, le capitalisme d'état d'urgence entraîne vers la guerre.

La guerre est une contre-tendance à la baisse tendancielle du taux de profit, que le capital sait utiliser quand il en a besoin. La Première Guerre mondiale a suivi la grande dépression de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et la Seconde Guerre mondiale a suivi la crise de 1929. Le capitalisme s'adapte dans les crises et cherche toujours des contre-tendances.

Aujourd'hui, le réarmement n'est pas que le fruit de tensions internationales, mais aussi une manière pour le capital de gonfler ses profits via cette source de production industrielle : plus on produit des armes, plus on est poussé à s'en servir. Cela accompagne bien la logique de plus en plus prédatrice des capitalismes nationaux, en réponse à leur difficulté croissante à accumuler via les logiques concurrentielles de marché.

## Rôle de l'IA

La frénésie mondiale et nationale autour de l'intelligence artificielle est une tentative frénétique du capital de trouver une nouvelle source d'accumulation.

- Il y a deux grandes promesses dans l'IA.

La première est d'enfin réaliser une relance des gains de productivité.

Notamment en mécanisant les services. Mais, d'une part, il n'est pas du tout dit que l'IA augmente la productivité.

Et d'autre part, même si elle le faisait, cela ne ferait que repousser le problème et en créerait d'autres, notamment avec des déplacements d'emplois vers des secteurs faiblement productifs et des suppressions massives d'emplois.

- La seconde promesse, c'est celle de l'aliénation totale. L'IA générative pense à votre place, fait des choix à votre place et décide de vos besoins à votre place. Et évidemment, elle oriente ces besoins dans l'intérêt du système capitaliste. Cette double promesse de gains de productivité et d'aliénation de la société est très alléchante pour les capitalistes d'aujourd'hui.

L'IA peut-elle régler l'une des trois crises du capitalisme ? La crise de l'emploi sera aussi une crise économique. L'usage de l'IA va aggraver la crise écologique et rendre encore plus vive la tension anthropologique causée par le capital. Une fuite en avant...

## Parlez-moi d'avenir...

Ce trop bref voyage dans le capitalisme de nos jours présents nous ramène au congrès 54<sup>e</sup> du nom et à sa fonction.

L'état d'esprit est décisif. Pour que le « congrès national du Travail » joue son rôle, il s'agit plus que d'établir un grand livre comptable. Le souffle de l'avenir doit envahir les travées des assises de la CGT.

Parler de rupture avec le capitalisme n'est possible que par la conviction collective d'un possible avenir alternatif à la dépression collective requise par le système ultra-autoritaire.

Un des traits, si ce n'est nouveaux du moins martelés, par le capitalisme de rupture avec la démocratie, est le suivant : ce qui est requis, absolument, c'est le renoncement de masse à tout avenir, au moindre avenir ; c'est la reddition devant cette affirmation péremptoire, arrogante : « *je suis le capitalisme, donc je suis ce qui ne peut qu'être, et qui sera.* »

Précisément, ce qui a porté la Charte d'Amiens, c'est l'intime conviction, partagée par millions, que « *demain on chantera rouge* », que l'inéluctable avènement de jours heureux allait rencontrer la vie des exploités. Le mot qu'on se passait alors était l'échange de cette confiance dans l'avenir meilleur.

On ne décrète pas une telle mentalité, un tel état d'esprit, mais ça se construit. Comment ? Pas en opposant dans le brouillard les éléments d'histoire entre eux au détour d'un document d'orientation lourd d'intention.

## Charte contre Charte ?

.../... suite page 7

<sup>254</sup> Il faut rompre avec les choix politiques néolibéraux en France et en Europe, mortifères pour l'industrie et l'avenir de la planète. Les entreprises du CAC 40 opèrent à l'international au détriment de la croissance nationale : 62 % de leurs effectifs sont à l'étranger (38 % chez leurs homologues allemandes) et elles réalisent les trois quarts de leur activité à l'étranger, favorisant la délocalisation et l'importation.

.../... suite de la page 6

## Et voilà qu'on vote les statuts dans le projet d'orientation.

Pas n'importe quel bout, le préambule de ceux du congrès de réunification CGT CGT-U de 1936. Pourquoi isoler ce préambule des autres décisions qui ont présidé à sa rédaction ? En effet, ce qu'acte Toulouse, c'est la position de la CGT dans le mouvement contre le fascisme, à l'égard du Front Populaire.

Il s'agissait de réagir à la journée insurrectionnelle du 6 février 1934 et de prendre en compte la journée du 12 février, où, par en bas, le mouvement ouvrier prenait l'initiative. Et finit par déclencher l'unité sous cette forme particulière qui fut le Front populaire. Séparer cet extrait des statuts de son cadre historique tend à lui donner une autre connotation, comme si l'apolitisme était de fait stimulé.

Le texte des statuts adoptés à Toulouse reçut le nom de Charte. Elle voulait s'ériger à la hauteur de celle d'Amiens.

L'autorité des statuts est-elle déclinante au point d'en soumettre une partie au vote d'orientation, séparément du débat dédié aux statuts ? Pourquoi ne pas mettre en regard les deux Chartes, et en appeler au débat des syndicats ?

## Voter les statuts de 1936 sans évoquer la riposte unitaire de l'époque, celle du Front populaire, est une faute...

Il ne s'agit pas de promouvoir la réédition d'une telle formule, mais bien d'ouvrir en grand le débat sur la hauteur de la riposte et la place de l'unité face au péril fasciste, à son hégémonie, à sa capacité à syphoner la droite traditionnelle et à s'offrir comme alternative au patronat et aux beaux quartiers qui ont rallié l'électorat de Zemmour et Bardella.

La possibilité du fascisme en France est établie. Qu'elle vienne de l'union des droites et extrêmes droites, ou d'une dynamique propre du RN, elle est un problème majeur que le 54<sup>e</sup> congrès ne peut éluder sous la simple forme d'une interpellation des candidats à la présidentielle.

## Conclusion très provisoire

Cette première approche n'a d'autre prétention de montrer que le 54<sup>e</sup> congrès est un vrai rendez-vous. La présente alerte n'a d'autre but que d'enclencher le débat.

Jean Gersin 23 mars 2026

### 3.5.1 La CGT est indépendante mais pas neutre

619 La CGT affirme dans le préambule de ses statuts, écrit en 1936 au moment de la réunification entre CGT et CGT-U face au péril fasciste, qu'elle est indépendante mais pas neutre.

Résolutions 620 La CGT réaffirme la pertinence de ce préambule. Ainsi, les décisions et actions de la CGT sont prises en son sein en toute indépendance par rapport aux partis politiques, quels qu'ils soient. La CGT ne sera jamais à la remorque d'aucun objectif partisan et fera toujours, en toute indépendance, primer l'intérêt des travailleurs et des travailleuses. Elle s'opposera toujours à ce que la lutte des travailleurs et travailleuses soit instrumentalisée ou mise sous le tapis pour des objectifs partisans.



## Rubrique sociale ukrainienne

Tandis que les forces campistes actives dans le mouvement syndical s'acharnent à nier et à disqualifier la résistance du peuple ukrainien en lutte pour sa survie,

le récit de la réalité sociale est un des meilleurs antidotes à cette machine du mensonge perpétuellement déconcertant.

Nous donnons ici un bref aperçu de cette réalité d'une classe des travailleuses et des travailleurs d'Ukraine contrainte de combattre sur deux fronts : celui de l'invasion à visée génocidaire, et l'autre contre la classe capitaliste dont la politique intérieure est un frein à la guerre de libération nationale.

### Kryvyi Rih : une ouvrière debout

Seule et debout, une ouvrière ce matin s'est postée devant le bâtiment administratif d'un combinat minier de Kryvyi Rih avec sa pancarte à la main.

Les travailleuses et travailleurs du combinat indiquent que, depuis l'automne dernier, on ne leur verse que des miettes, que leurs salaires ne sont pas intégralement payés, alors même que leurs conditions de travail se sont considérablement détériorées.

Malheureusement, notre Syndicat libre des mineurs d'Ukraine n'est pas présent dans ce secteur.

Nous allons donc tenter, à distance, d'agir sur les violations des droits des travailleurs et travailleuses dans cette entreprise qui employait près de 5 000 personnes avant la guerre. Aujourd'hui, dit-on, il n'y en a même pas plus de 1 500.

La vidéo de cette protestation a été vue 16 000 fois  
24 mars 2026

Source : RESU / PLT, information transmise par un camarade syndiqué de la KVPV à Kryvyi Rih

### Rivne : luttes prolongées pour les écoles

« Une pétition électronique visant à empêcher la fermeture des classes de la première à la neuvième année du Rivne lycée n° 8 a reçu le nombre de votes requis – 256. L'appel doit maintenant être examiné par les autorités locales. Cette mobilisation s'ajoute à celles depuis plusieurs semaines de parents contre la fermeture de quatre écoles spécialisées dans la région de Rivne, dans les localités de Mizoch, Velyki Mezhyrichi, Tuchyn et Chudel et de la maternelle n° 16.

L'auteur de la pétition Halyna Khmelivska souligne que les élèves, les parents et les habitants du quartier demandent le maintien de l'enseignement pour les élèves du primaire et du collège dans cet établissement.

Selon eux, la fermeture des classes pourrait perturber la continuité du processus éducatif, entraîner le transfert des élèves vers d'autres établissements et engendrer des difficultés d'adaptation et des pertes d'emploi pour les enseignants. Parmi les autres risques figurent la surcharge des autres établissements scolaires, des difficultés logistiques pour les parents « Il est primordial de préserver la possibilité pour les jeunes enfants d'étudier dans un environnement familial et sécuritaire, près de chez eux. Nous sommes convaincus que le maintien des classes de la 1<sup>re</sup> à la 9<sup>e</sup> année est essentiel pour garantir un enseignement accessible et de qualité dans notre communauté », indique la pétition. »

Patrick Le Tréhondat, le 24 mars 2026.

### Réunion syndicale dominicale

Inlassablement, les camarades parcourent l'Ukraine sous les bombes pour construire le syndicat et organisent des réunions tenues dans des domiciles privés. Il y a un risque de répression pour décourager les infirmières de se syndiquer - c'est déjà arrivé]

Une réunion s'est tenue avec les équipes médicales de la région de Kirovohrad, afin de protéger les professionnels de santé. J'ai été agréablement impressionnée par le dynamisme de mes collègues : les gens travaillent et planifient l'avenir (malgré la destruction claire et délibérée du réseau public des établissements de santé), ce qui nous incite à ne pas baisser les bras. Je suis fière et j'apprécie énormément leur dévouement et leur travail sur leur terre ;

ni les Moscovites ni l'« optimisation » du ministère, qui devrait se battre pour nous, ne pourront nous détruire.

L'union fait la force. Tenons bon.

Kirovohrad, 29 mars 2026

Oksana Slobodiana, présidente de Soyez comme nous sommes